

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 01 FEVRIER 2021

DEMANDES DE SUBVENTIONS DETR & DSIL

Le conseil municipal décide de déposer plusieurs dossiers de demande de subvention au titre de la DETR 2021 (à hauteur de 30 %) pour les projets suivants :

- Réhabilitation du cimetière communal
- Rénovation de la couverture de la boulangerie
- Installation d'équipements sportifs

Le conseil municipal décide également de déposer un dossier de demande de subvention au titre de la DSIL 2021 (à hauteur de 30 %) pour le projet de rénovation de la couverture de la boulangerie.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le conseil municipal valide la reconduction expresse pour 2021 de la convention de mise à disposition de service entre Lannion Trégor Communauté et la commune pour la gestion de l'assainissement collectif.

PROGRAMME DE VOIRIE

Le Maire rappelle au Conseil Municipal sa délibération du 1er Avril 2016 décidant de l'aménagement du parking Jean Le Bras en vue de son optimisation et de sa sécurisation. Le conseil municipal accepte le devis actualisé établi par le service voirie de Lannion Trégor Communauté pour un montant de 19 585.40 € TTC.

Le conseil municipal accepte les travaux de voirie 2021 suivants situés rue des vallées et Pont ar C'hlandi :

- Busage du fossé rue des vallées pour un montant de 1996.05 € TTC
- Busage du fossé, création regard et pose de rondins bois pour un montant de 9447.10 € TTC

DESIGNATION D'UN VEILLEUR MUNICIPAL – MISSION LOCALE

Le conseil municipal désigne Françoise LE PAGE-DUBOIS en tant que Veilleur Municipal, Titulaire au sein de la mission locale et Marie JAMIN-KIEFFER, en tant que Suppléante.

ACQUISITION DE LA PROPRIETE BRINSLEY

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal de la mise en vente par le service des Domaines de la propriété de Mme BRINSLEY située au 16, rue de la fontaine, décédée en 2019.

Le conseil municipal décide de procéder à l'acquisition de l'ensemble de la propriété et fixe le prix net vendeur de cette transaction à 3000€.

DESIGNATION DES DELEGUES DU SYNDICAT DES ECOLES

Le Conseil municipal nomme les personnes ci-après pour le représenter au sein du Syndicat des Ecoles Lanvellec-Plufur-Trémel :

- | | |
|-------------------------|----------------------------|
| - DELEGUES TITULAIRES : | - DELEGUE SUPPLEANT : |
| • PICHOURON Jean-Luc | * LE PAGE-DUBOIS Françoise |
| • TANGUY Marie-Laure | |
| • JAMIN-KIEFFER Marie | |

CREATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT POUR FAIRE FACE A UN BESOIN LIE A UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE DE TRAVAIL

Le Conseil a décidé de renouveler le contrat à temps non complet pour une durée hebdomadaire de service de 3 heures (les mercredis après-midi et lors des congés de la Secrétaire). Cet emploi non permanent sera occupé par un agent contractuel recruté par voie de contrat à durée déterminée pour une durée de 12 mois maximum allant du 1er février 2021 au 31 janvier 2022.

SAISINE CEDEPENAF – DOSSIER URBANISME

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal du souhait de propriétaires de construire un petit garage de 33m² sur une parcelle de 300m² située à proximité de leur domicile.

Le Maire rappelle que la commune de Plufur n'est couverte par aucun document d'urbanisme : c'est le RNU qui s'applique sur l'ensemble de son territoire et par conséquent, dans le cadre de ce projet, une consultation de la commission de Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers s'impose par le biais d'une délibération motivée du Conseil Municipal.

Le Conseil municipal décide d'appuyer cette demande.

ACHAT CUVE A GASOIL

Le Conseil municipal accepte la proposition de la société CPO pour la fourniture d'une cuve GNR pour les services techniques d'un montant de 1225 € HT soit 1470 € TTC.

INFORMATIONS DIVERSES

- Une enquête statistiques sur les ressources et les conditions de vie des ménages aura lieu prochainement entre février et avril 2021.
- La prochaine parution du bulletin municipal est prévue pour la fin du mois de Mai 2021.

Le Maire,
H. GUELOU

